

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	18	18 + 2 pouvoirs

Date de convocation 10 décembre 2025
Date de publication 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Pierre Frédéric MAITRE, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Katty CLAYES TAHKBARI, Raphaël DA CRUZ, Patrick HUGUET, Pierre MARY, Jérémy VASSEUR, Pascale PETIT, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Bruno LORILLERE pouvoir donné à Emmanuel PROVIN, Isabelle VAN-RYSEGHEM pouvoir donné à Philippe BORDE.**

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 09_16122025

N°09 : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET VILLE
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Compte-tenu de la nécessité de modifier le budget pour intégrer des recettes et des dépenses non prévues initialement, il convient de passer une décision modificative afin de procéder aux modifications de crédits.

Considérant l'avis favorable des commissions des finances, urbanisme et travaux du 5 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessous :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.011 - c/60612 - s/5120	+	30 000,00 €			
Chap.011 - c/60621 - s/2110	+	5 000,00 €			
Chap.011 - c/60621 - s/2112	+	5 000,00 €			
Chap.011 - c/60621 - s/2120	+	5 000,00 €			
Chap.011 - c/60621 - s/2121	+	5 000,00 €			
Chap.014 - c/7391112 - s/0200	+	13 000,00 €			
Chap. 023	-	63 000,00 €			
TOTAL	+	0,00 €	TOTAL	+	0,00 €
Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Op.117-Chap. 20-c/21538-s/1231	+	5 000,00 €	Chap. 024	+	140 000,00 €
Op.9003-Chap.21-c/2111-s/0200	+	200 000,00 €	Chap. 021	-	63 000,00 €
OpNI-Chap.21-c/21318-s/3120	-	28 000,00 €			
OpNI-Chap.23-c/2313-s/8470	-	100 000,00 €			
TOTAL	+	77 000,00 €	TOTAL	+	77 000,00 €

- c/60612 - electricité - ajout de crédits
- c/60621 - combustibles (chauffage) - ajout de crédits
- c/7391112 : suite à nouvelle disposition (Degrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants)
- chap 023/chap 021 : pour équilibre
- Op. 117 - Défense incendie - ajout de crédits suite à nouveau devis
- op. 9003 - acquisition d'un terrain
- Op.NI - pour équilibre
- chap.024 - vente de terrains non prévu au BP

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



FI

...Si.mone...DEVaux..., secrétaire de séance

Simone Devaux